

Réunion du : 25 Août 2022 à Varennes-Vauzelles.

Procès-verbal N° 1

Présidence : M. Alain BUCHETON.

Présents : MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony.

Secrétaire de séance : Mme Cécile TOURNOIS

1 – REUNIONS DE RENTREE DES EDUCATEURS

- JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE à 18H30 - Educateurs en charge des équipes U15 et U18.
- SAMEDI 3 SEPTEMBRE à 9H30 - Educateurs en charge des équipes U13.
- SAMEDI 10 SEPTEMBRE à 9H30 – Educateurs en charge des équipes U11.
- SAMEDI 17 SEPTEMBRE à 9H30 – Educateurs en charge des équipes U9.

Ces 4 réunions auront lieu au siège du District de La Nièvre de football à Varennes-Vauzelles.

- SAMEDI 24 SEPTEMBRE à 9H30 (**Stade de Guérigny**) – Educateurs en charge des équipes U7.

(Ces dates annulent et remplacent le positionnement publié sur notre PV N° 38 du 30 Juin).

La commission insiste sur l'importance de la présence du ou des éducateurs, responsable(s) en charge d'équipe(s). Pointage des présents à partir de 18h15 (U15 U18) et 9H45 (autres catégories).

2 – DATES DE REPRISES

- Pour les catégories U18 / U15, reprise le : SAMEDI 10 SEPTEMBRE.
- Pour la catégorie U13 / U11, reprise le : SAMEDI 17 SEPTEMBRE.
- Pour la catégorie U9, reprise le : SAMEDI 24 SEPTEMBRE.
- Pour la catégorie U7, reprise le : SAMEDI 1^{er} OCTOBRE.

(Ces dates annulent et remplacent le positionnement publié sur notre PV N° 38 du 30 Juin).

3 – FOOT A 11

3.1. Catégorie U18

Groupe Brassage D1 – 6 équipes :

- **CS CORBIGNY - US COSNE – AS GUERIGNY/URZY – FC NEVERS BANLAY – FC NEVERS – SNID.**

Matches « Aller/Retour » – 10 Dates : 10-24 septembre / 1-8-15-22 octobre / 5-12-19 novembre / 10 décembre.

- ✓ Compte tenu des engagements tardifs ou certains non validés administrativement, la commission n'est pas en mesure de communiquer le brassage D2.

3.2. Catégorie U15

Groupe Brassage D1 – 6 équipes :

- **CS CORBIGNY – AS CLAMECY – US COSNE – FC NEVERS – SNID – ASA VAUZELLES.**

Matches « Aller/Retour » – 10 Dates : 10-24 septembre / 1-8-15-22 octobre / 5-12-19 novembre / 3 décembre.

- ✓ Compte tenu des engagements tardifs ou certains non validés administrativement, la commission n'est pas en mesure de communiquer le brassage D2.

4 – FOOT A 8

4.1. Catégorie U13

Groupe Brassage D1 – 6 équipes :

- **FC NEVERS - FC NEVERS BANLAY - US COSNE – SNID – AFGP 58 - ASA VAUZELLES.**

Matches « Aller/Retour » – 10 Dates : 17-24 septembre / 1-15-22-29 octobre / 5-12-19 novembre / 3 décembre.

- ✓ Compte tenu de la date butoir du 30 Août la commission n'est pas en mesure de communiquer les autres groupes de brassage.

Le Président, Alain BUCHETON.



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.